

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 14/034/2007 – ÉFAI
6 juillet 2007

Informations complémentaires sur l'AU 306/06 (MDE 14/041/2006, 16 novembre 2006)

Peine de mort / Exécution imminente

IRAK

Awraz Abdel Aziz Mahmoud Saeed (h)

Awraz Abdel Aziz Mahmoud Saeed a été exécuté par pendaison le 3 juillet à Bagdad.

Il avait été condamné à mort le 30 mars 2006 par la Cour pénale centrale irakienne pour le rôle qu'il aurait joué, semble-t-il, dans l'attentat perpétré le 19 août 2003 contre le siège des Nations unies à Bagdad. Vingt-deux personnes avaient trouvé la mort lors de cette attaque, dont Sergio Vieira de Mello, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Irak. Toutefois, selon un fonctionnaire du ministère irakien de la Justice, Awraz Abdel Aziz Mahmoud Saeed avait été condamné à mort à la suite de l'attentat à la voiture piégée qui a coûté la vie à l'Ayatollah Muhammed Baqr al Hakim, leader de l'Assemblée suprême de la révolution islamique d'Irak (ASRII), un mouvement politique chiite, et à 80 autres personnes à Najaf, en août 2003. Selon d'autres informations, la Cour pénale centrale irakienne l'avait condamné à mort en octobre 2006, et non le 30 mars 2006.

Amnesty International est en train de vérifier ces informations en vue de confirmer les charges exactes qui pesaient contre Awraz Abdel Aziz Mahmoud Saeed, ainsi que les dates précises de son procès devant la Cour pénale centrale et de son audience devant la Cour de Cassation. L'exécution a eu lieu après ratification du Collège présidentiel.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.